

Le Centre Universitaire de Formation et de Recherche de Mayotte (CUFR) a été créé par décret n° 2011-1299 du 12 octobre 2011. Il s'agit d'un établissement public d'enseignement supérieur à caractère administratif placé sous la tutelle du Ministre chargé de l'Enseignement supérieur et de la recherche et appelé à structurer l'offre de formation post-baccalauréat du territoire mahorais.

Au 1^{er} septembre 2020, le CUFR compte 1 650 étudiants inscrits et 120 personnels dont 34 enseignants-chercheurs.

	Conseiller prévention hygiène et sécurité	
Date de mise en place de la fiche métier : 08/04/2021		
Date de mise à jour de la fiche métier : 08/01/2021		
I – Correspondance du métier		
Correspondance Nationale Branche d'Activité Professionnelle (BAP) : BAP G		Correspondance Echelle des fonctions Niveau : IGE
Emploi Type : G2C45		
Fonctions : Ingénieur-e de prévention des risques Corps : ITRF – Ingénieur d'études		
II - Description du métier		
Positionnement du poste dans l'organisation * Direction des services		
Rattachement du métier * Fonctionnel : Directeur et Directeur Adjoint du CUFR * Hiérarchique : Directeur des Services		
Quotité du métier : 🛛 🗆	emps complet	☐ Temps incomplet

I - Missions et activités particulières du poste

Assister et conseiller la direction dans l'élaboration et la mise en œuvre de la politique de prévention des risques professionnels et de la protection de l'environnement.

Définir, impulser et mettre en œuvre des actions visant l'amélioration de la qualité de vie au travail, en matière de prévention des risques professionnels, de sécurité, d'ergonomie et d'amélioration des conditions de travail, y compris les aspects environnementaux.

Les missions principales sont :

- Conseiller et assister le chef d'établissement dans la définition et la mise en œuvre des règles de santé et de sécurité au travail;
- Piloter l'élaboration du document unique d'évaluation des risques et le suivi du plan d'action;
- Elaborer le plan annuel de prévention, les rapports et statistiques relatifs à l'hygiène et à la sécurité;
- Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des plans d'action en matière de qualité de vie au travail;
- Conseiller les chefs de service dans leur politique de prévention, animer les réseaux hygiène et sécurité;
- Définir, coordonner et animer le réseau des acteurs de la prévention ;
- Veiller à la bonne application des règles de prévention dans l'établissement;
- Participer à l'élaboration du plan de formation en matière de prévention des risques
- Concevoir et diffuser des outils de prévention des risques ;
- Apporter son expertise aux activités du Comité d'Hygiène Sécurité et Conditions de Travail;
- Identifier les besoins, établir un diagnostic, analyser les situations et proposer un programme d'action;
- Prévenir et anticiper les situations de crise, organiser la gestion des situations d'urgence ;
- En lien avec le pôle patrimoine et logistique préparer et conduire des commissions de sécurité, assurer les relations avec le SDIS (service départemental d'incendie et de secours);
- Former les nouveaux entrants ;
- En lien avec le pôle patrimoine et logistique prévenir le risque incendie, piloter l'équipe de sécurité incendie;
- Veiller à la bonne application des règles de prévention dans l'établissement;
- Assurer et mettre à disposition la veille réglementaire, communiquer et informer les personnels et les départements, pôles et services;
- En lien avec le pôle ressources humaines améliorer la prise en charge des risques psychosociaux.

II - Contraintes particulières de travail

Contexte et environnement de travail

- Interactions indispensables avec l'ensemble des interlocuteurs, internes et externes.
- Interactions avec le médecin de prévention et l'inspecteur santé et sécurité au travail du ministère
- Evolution de la réglementation santé et sécurité au travail.
- Visites sur le terrain.

L'établissement est engagé dans un cycle de travaux en site occupé.

II – Compétences particulières (compétences individuelles, rares/stratégiques)

> Savoir sur l'environnement professionnel :

- Normes et procédures de sécurité (connaissance générale)
- Réglementation en matière de prévention des risques (connaissance approfondie)
- Règlementation en matière d'incendie (connaissance approfondie)
- Prévention des risques (connaissance approfondie)
- Méthode d'analyse des risques (connaissance approfondie)
- Méthodologie de gestion des risques professionnels (connaissance approfondie)
- Système de gestion de la sécurité (connaissance générale)
- Techniques de management (connaissance générale)
- Marchés publics (connaissance générale)
- Langue anglaise : B1 à B2 (cadre européen commun de référence pour les langues)

> Savoir-faire opérationnel :

- Définir des procédures et des règles (expertise)
- Appliquer les normes, procédures et règles (expertise)
- Établir un diagnostic (expertise)
- Encadrer / Animer une équipe (maîtrise)
- Animer une réunion (maîtrise)
- Rédiger des clauses techniques (maîtrise)
- Expliciter les besoins et les prioriser (expertise)
- Exprimer et structurer des idées (expertise)
- Transmettre des informations (expertise)
- Utiliser les outils bureautiques (maîtrise)

➤ Savoir-être :

- Bon relationnel
- Capacité à travailler en équipe
- Pédagogie
- Autonomie
- Rigueur, méthode
- Sens et gestion des priorités
- Esprit de synthèse
- Sens de la communication

Domaine de formation souhaité :

Prévention des risques professionnels.

Niveau d'études minimum exigé :

Licence / Bac + 3

Niveau d'études souhaité :

- Master 2 / Bac+5
- Expérience souhaitée dans le domaine

Ce poste est susceptible d'être aménagé pour les personnes en situation de handicap